SYNDICAT DE COPROPRIETE
LES JARDINS DU HAVRE
431-25 RUE DES MOUETTES
QUÉBEC, QUÉBEC G1E 7G1

À TOUS LES COPROPRIÉTAIRES

TRÈS IMPORTANT

Madame, Monsieur,

Vous trouverez avec cet envoi tous les documents relatifs à notre prochaine assemblée annuelle. Votre participation est importante. Nous espérons vous y retrouver en grand nombre mardi 12 juin prochain au Pavillon Royal, 3365, Chemin Royal, Québec (face à l'église St-Ignace de Loyola à Giffard).

En effet, si vous ne pouvez assister à l'assemblée, veuillez, s'il vous plaît, remettre une procuration (copie en annexe) signée à une autre personne dont vous êtes assuré de sa présence à l'assemblée, ou à un membre du conseil d'administration, afin que le quorum soit atteint et que l'assemblée ne soit pas remise.(réf :11.6.3 Déclaration de Copropriété)

De plus, nous apprécierions que vous respectiez les consignes suivantes :

1) **VEUILLEZ ARRIVER TÔT S.V.P.**

De préférence, veuillez-vous présenter dès 18 h 30, car, à votre arrivée, nous allons immédiatement compiler votre quote-part de vote et celles des procurateurs le cas échéant et, dès que nous aurons atteint le quorum requis, nous nous engageons à débuter l'assemblée sans tarder, soit à 19 h.

2) **VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT.**

Veuillez lire attentivement les documents qui vous sont remis aujourd'hui, plus particulièrement les états financiers pour l'exercice 2017-2018 ainsi que le rapport des administrateurs et les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018-2019.

À l'aide du formulaire en annexe « Demande d'ajouts à l'ordre du jour de questions relatives aux règlements», faites-nous parvenir toutes vos questions sur les règlements par écrit dans l'une des boîtes du Syndicat de la Copropriété d'ici le 5 juin 2018 inclusivement.

Nous aurons alors tout le temps nécessaire pour faire les vérifications qui s'imposeront, trouver les documents pertinents et répondre adéquatement à vos questions, sans perdre du temps à consulter une tonne de documents et rapports d'assemblée du conseil d'administration, et ce pendant le déroulement de l'assemblée.

Pour toutes vos questions qui ne concernent pas les règlements, vous voudrez bien les poser aux membres du conseil d'administration lors de la période de questions ouvertes (point 14 de l'Ordre du Jour).

NOTEZ BIEN : aucun autre ajout à l'ordre du jour ne sera accepté sauf ceux soumis par écrit au plus tard le 5 juin prochain.

3) **ÉLECTION**

Tous ceux et celles qui voudraient occuper un poste au sein du conseil d'administration peuvent présenter leur candidature en vue d'une élection lors de l'assemblée.

Nous comptons donc sur votre présence le mardi 12 juin 2018 prochain et nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

Le conseil d'administration du Syndicat
de la Copropriété Les Jardins du Havre,

par :

Alain Tremblay
Président

Québec, le 24 mai 2018